

Renchérissement 2022 & 2023

Le taux de renchérissement est déterminé périodiquement en fonction de l'évolution des coûts des matières premières et de l'énergie et sont appliqués comme suit :

	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier 2023	Février 2023	Mars 2023	Avril 2023
Isokorb®	17,60 %	17,60 %	17,60 %	17,60 %	17,60 %	17,60 %	17,60 %	15,40 %
Sconnex®	17,60 %	17,60 %	17,60 %	17,60 %	17,60 %	17,60 %	17,60 %	15,40 %
Tronsole®	15,50 %	15,50 %	15,50 %	15,50 %	15,50 %	15,50 %	15,50 %	12.30 %
Dorn	20,40 %	20,40 %	20,40 %	20,40 %	20,40 %	20,40 %	20,40 %	16.60 %
Combar®	10,90 %	10,90 %	10,90 %	10,90 %	10,90 %	10,90 %	10,90 %	9,90 %
Isolink®	12,90 %	12,90 %	12,90 %	12,90 %	12,90 %	12,90 %	12,90 %	8,90 %

Le renchérissement sera facturé conformément à la liste des prix en vigueur à la date d'enregistrement de la commande et ne donne pas droit à une remise.